



## TENDANCES

# Drouot a maintenu ses ventes à travers la crise

L'hôtel des ventes parisien Drouot, qui rassemble 72 sociétés de ventes volontaires, vient d'annoncer avoir enregistré un montant total d'enchères adjudgées de 410 millions d'euros en 2009, pratiquement équivalent à celui de l'année précédente, où il avait atteint 411 millions d'euros (frais compris). Une bonne performance au regard des chiffres en baisse publiés au début de la semaine dernière par les trois premières maisons de la place parisienne, Christie's, Sotheby's et Artcurial (« Les Echos » du 22 décembre), pénalisées par les mauvaises ventes de l'art contemporain, ou encore par Piasa, l'une des principales maisons d'enchères de Drouot, qui indiquait, pour sa part, avoir enregistré un recul de 24 % du produit de ses ventes, à 32,6 millions d'euros (frais compris).

« Malgré une crise encore fortement ressentie dans le monde entier, les enchères ont été soutenues et les collectionneurs français et internationaux sont au rendez-vous », a commenté Georges Delettrez, président de Drouot Holding, dans un communiqué. Cette année aura été marquée par la dispersion de collections prestigieuses, comprenant par exemple deux bronzes de Rodin, une statue de Civa khmère préemptée par le musée Guimet ou encore la collection Kenzo. Pas moins de 189 enchères ont dépassé



150.000 euros - dont 8 enchères supérieures à 1 million - contre 124 en 2008, et le mois de décembre a enregistré une hausse spectaculaire de son activité, d'environ 46 % par rapport à un an plus tôt.

### Mises en examens

Par ailleurs, Drouot a tiré les leçons des mises en examen début décembre de huit commissionnaires de l'hôtel des ventes, dont trois ont été placés sous mandat de dépôt, pour « vols en bande organisée et recel » et « association de malfaiteurs ». Ses dirigeants ont annoncé plusieurs dispositions visant à restreindre l'activité de ces prestataires de services chargés notamment du transport et de la maintenance d'objets d'art au service des commissaires-priseurs, et juridiquement indépendants des sociétés de vente et de Drouot. Ils ont désormais l'interdiction « de prendre des ordres d'achat pour compte de tiers durant les ventes aux enchères », ou encore de « procéder à des achats comme à des ventes d'objets à Drouot, même s'ils ont la qualité de commerçant ».

Début décembre, Drouot Holding et la Compagnie des commissaires-priseurs judiciaires de Paris avaient annoncé qu'ils se constituaient partie civile. Chaque année, l'hôtel des ventes de Drouot organise environ 2.000 ventes pour plus de 800.000 objets.